



PROFESSION DE FOI DE LA SECTION CFDT-CMN

LA CFDT-CULTURE PRATIQUE UN SYNDICALISME OUVERT, FERME
ET RESPONSABLE POUR QUI LA DEFENSE DE LA VALEUR
HUMAINE EST PRIORITAIRE

LES ENJEUX DE CETTE ELECTION

Le 4 décembre prochain, les agents de la fonction publique sont appelés à voter pour désigner leurs représentants pour les quatre années à venir. Au Centre des monuments nationaux, c'est par l'intermédiaire de vos représentants siégeant dans les différentes instances consultatives, que vous pourrez contribuer à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement, à l'amélioration de vos conditions de travail et à l'examen des décisions individuelles relatives à vos carrières. Il est donc essentiel que les personnels puissent s'y faire entendre par la direction et les tutelles de l'établissement.

LE CONTEXTE DE CETTE ELECTION

Le Centre des monuments nationaux est-il à un tournant de son histoire ? Si l'établissement semble afficher un dynamisme et un succès exemplaires, si le public se presse chaque année plus nombreux dans les monuments qu'elle gère, nous savons tous ce que cette réussite doit à chacun d'entre nous, au prix parfois d'efforts de plus en plus importants.

La nomination d'un nouveau président en 2012, dont on pouvait espérer qu'elle serait une vraie bouffée d'oxygène après une période tourmentée, n'a pas produit pour autant tous les effets positifs escomptés, loin s'en faut. La vigilance et la détermination demeurent plus que jamais d'actualité.

LES ENGAGEMENTS DE LA SECTION CFDT-CMN

- ▶ **Défendre les personnels du siège et des monuments, quel que soit leur statut et grade**
- ▶ **Promouvoir** une action syndicale démocratique et participative dans la concertation et la fermeté
- ▶ **Veiller à** une gouvernance transparente, juste et respectueuse des personnes
- ▶ **Exiger** un projet d'établissement clair et des organigrammes cohérents au siège et dans les monuments
- ▶ **Veiller** à la défense des administrateurs, de leur métier et de la bonne organisation des périmètres de circonscription dans l'intérêt des monuments et des personnels
- ▶ **Défendre** des choix budgétaires cohérents, dans l'intérêt de l'institution et des agents et la bonne gestion des crédits
- ▶ **Faire respecter** les droits des agents et l'égalité de traitement entre tous les personnels.

POURQUOI VOTER POUR LA SECTION CFDT-CMN

- ▶ Pour apporter la vision d'un syndicat ouvert à tous, cadres et non cadres, siège et monuments, dans un fonctionnement démocratique et participatif
- ▶ Pour défendre, sans complaisance et ni velléités contestataires, les intérêts de l'établissement, de ses personnels et au service des publics.
- ▶ Pour un CMN ambitieux, ouvert sur l'avenir et tenant compte de l'avis des personnels

**La démocratie est un droit qui s'use si l'on ne s'en sert pas.
Ne pas prendre parti, c'est accepter le parti pris par les autres.**

**« NEGOCIER QUAND LES SITUATIONS LE RECLAMENT
LUTTER QUAND LES SITUATIONS L'EXIGENT »**